

Rétrospective et prospective | Tâches dévolues aux participants

Brève description	Les participants réfléchissent à ce qu'ils ont appris au module 1 et se préparent à l'étape suivante. Ils exécutent les tâches dans leur journal personnel numérique et élaborent progressivement (après chaque module) leur propre documentation de projet. Une attention particulière est accordée à l'appropriation des nouvelles connaissances par les participants et à la formation de leur propre point de vue sur les thèmes abordés.
Sujets	Aide humanitaire, principes humanitaires, moi et la société
Objectifs d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Identification et interprétation des moments d'apprentissage personnels • Assimilation personnalisée des connaissances acquises
Taille du groupe	Travail individuel
Durée	45 min
Matériel	Journal de projet personnel sur www.project-humanity.info
Instruction	<p>C'est de préférence à la maison que les élèves accomplissent cette démarche réflexive qui clôture le module. La réflexion individuelle proposée sous forme de devoir à domicile introduit un décalage temporel entre l'enseignement du module et le travail d'approfondissement personnel, ce qui offre aux participants la possibilité de prendre du recul par rapport au thème traité. S'il n'est pas possible de procéder de la sorte pour des motifs organisationnels ou que d'autres raisons s'opposent à la réalisation de devoirs à domicile, les élèves peuvent naturellement tenir leur journal de projet personnel en classe (par exemple dans la salle d'informatique). L'important est qu'ils puissent travailler seuls et si possible sans être dérangés.</p> <p>Tâches à exécuter dans le journal de projet personnel :</p> <p>Résolution des trois tâches prévues au MODULE 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce qu'un « principe » ? • Ai-je moi aussi des principes ? • Quelle est ma perception des « principes humanitaires » ? <p><i>Tâche complémentaire – préparation à la prochaine session de projet (module 2) :</i></p> <p>L'histoire personnelle rédigée lors de la préparation du projet éducatif et enregistrée dans le journal de bord numérique (sous « MODULE 2 » / « Mon histoire / Ton histoire ») doit être traitée de manière à pouvoir être racontée au sein d'un petit groupe dans le cadre de la session de projet (activité 2.2). A cette fin, les élèves ont la possibilité d'imprimer leur récit et de l'apporter au cours sous la forme d'un document papier. Ils sont toutefois libres de choisir la manière de raconter leur histoire.</p>